
**ARRETE FIXANT LISTE DES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ETRE NOMMEES MEMBRES
DES JURYS DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES PAR LE
CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA VENDÉE**

Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le Code général des collectivités territoriales Livre III, Titre II, et notamment les articles L.325-17 à L.325-20 ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Considérant qu'en vertu des dispositions susvisées, il convient de fixer la liste des personnes susceptibles de siéger dans les jurys des concours et des examens professionnels organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée ;

Sur proposition de la Directrice du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée ;

ARRÊTE :

Article 1 : La liste des personnes susceptibles de siéger dans les jurys des concours et examens professionnels de catégories A, B et C de la fonction publique territoriale organisés par le Centre de Gestion de la Vendée est fixée comme ci-dessous :

AUBERT Mickaël	CHEVALIER Marc	FORGERIT Marc
BABIN Sophie	CLENET Céline	FORTUN Laurent
BERANGER Renaud	COLLARD Romain	FRAYSSINET Marie-Line
BERTON Angéline	DUBIN Sylvie	GABORIAU Karine
BESSAU Willy	DUDIT Bruno	GALLOU Bertrand
BONNAMY-GAUTREAU Elodie	ECOMARD Frédéric	GARDIN Bénédicte
BONNET Aude	ELINEAU Benoît	GARREAU David
BONNET Vincent	FARDIN Pascale	GAUDIN Odile
BONNIN Patrice	FENDELEUR Vincent	GUIBERT Manuel
BRIT Florence	FONTAINE Christian	GUILLEMIN Yannick

HERARD Katia	NICOLAS H��l��ne	RENAUD Denise
HERBRETEAU Myriam	PAINOT Pauline	RENAUDIN David
HERVOUET Eric	PA��USCO Val��rie	SECHER Ga��tan
HUSSEAU-TELLIER Karine	PAPIN Anne	SHIPLEY SAINT-ELLIER Florence
KAMAZI Cindy	PARISOT S��bastien	SIX Jean-Yves
KERTOUBI St��phane	PELLETIER Yann	SOREAU Jean-Francis
KNUCHEL Cinthia	PENISSON Karl	SUAUD Laura
LAMBERT Jean-Philippe	PERROCHAUD Ga��tan	SYLVAIN Antoine
LE FEVRE V��ronique	PERROCHAUD Olivier	THOMAS Yann
LE GOUALLEC Aur��lie	PHELIPEAU Brigitte	TRIPON Fabrice
MAILLET Andr��	PIEDALLU Jean-Michel	VOLLOT Isabelle
MARTINEAU L��onard	PLISSONNEAU Sophie	
MIGNE Marc	RAGUIN Pierrette	
MONVOISIN Jo��l	RAUTUREAU Christian	

Ces personnes pourront   tre d  sign  es, au regard de leurs qualit   et fonction, dans l'un des trois coll  ges repr  sentant respectivement les fonctionnaires territoriaux, les personnalit  s qualifi  es et les   lus locaux.

Article 2 : Cette liste pourra   tre mise    jour en tant que de besoin au cours de l'ann  e 2023, par le Pr  sident du Centre de Gestion de la Vend  e.

Article 3 : La Directrice du Centre de Gestion de la Vend  e est charg  e de l'ex  cution du pr  sent arr  t   qui sera transmis au repr  sentant de l'Etat en Vend  e et publi   par affichage   lectronique sur le site internet du Centre de Gestion de la Vend  e.

Article 4 : Le pr  sent arr  t   peut faire l'objet d'un recours pour exc  s de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes, dans les deux mois    compter de sa transmission au repr  sentant de l'Etat et de sa publication. Le Tribunal Administratif peut   galement   tre saisi par l'application T  l  recours citoyens accessible    partir du site www.telerecours.fr.

Fait    La Roche-sur-Yon

LE PRESIDENT,

Eric HERVOUET